

PARE-CHOC ESSAI DYNAMIQUE AVEC DISPOSITIF ISO

Page 1/6

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. MOYENS D'ESSAI	1
3. MODE OPÉRATOIRE	1
3.1. CONDITIONS GÉNÉRALES	1
3.2. ESSAI AVEC POTEAU	3
3.3. ESSAIS AVEC BUTOIR	3
4. EXPRESSION DES RÉSULTATS ET CRITÈRES D'ACCEPTATION	4
ANNEXE	5
5. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	6
5.1. HISTORIQUE	6
5.2. DOCUMENTS CITÉS	6
5.3. EQUIVALENT À :	6
5.4. CONFORME À :	6
5.5. MOTS CLEFS	6

1.OBJET

La présente procédure définit les essais à effectuer sur un pare-chocs de façon à :

- situer le niveau de performance aux chocs,
- présenter des résultats d'essais comparatifs.

2.MOYENS D'ESSAI

Les essais sont effectués avec un dispositif d'essai défini au § 4.2 de la norme ISO 2958.

Les deux types de dispositifs de chocs suivants sont utilisés :

- le type "butoir" défini au § 4.2 de la norme ISO 2958,
- le type "poteau" correspondant au même dispositif mais dont le "bord de choc" est remplacé par un cylindre rigide en acier de 50 mm de diamètre et dont l'axe est placé verticalement à 80 mm minimum du plan A ; sa longueur doit être supérieure à la hauteur du pare-chocs.

Dans les deux cas, la masse du dispositif d'essai doit être égale à la masse en ordre de marche (ODM) du véhicule.

3.MODE OPERATOIRE

3.1.CONDITIONS GENERALES

3.1.1.VEHICULE

Le véhicule doit satisfaire aux conditions du § 4.1 de la norme ISO 2958.

La masse du véhicule doit correspondre à la charge en ordre de marche (ODM).

3.1.2.POSITION INITIALE

PARE-CHOCS - ESSAI DYNAMIQUE	B37 2125	2/6
-------------------------------------	-----------------	-----

Le plan A du dispositif d'essai doit être vertical ; le véhicule est ensuite placé au contact du butoir ou du poteau.